



La CGT-INRA est solidaire des militants BDS inculpés

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr
Document réalisé le 25/11/10 consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Bordeaux, Mulhouse, Perpignan, Pontoise, ... : en cette fin 2010, une vingtaine d'hommes et femmes sont poursuivis dans tout le pays pour « provocation publique à la discrimination » - y compris une sénatrice, Alima Boumediene-Thiery, ou convoqués par les préfetures et menacés de procès du même type. Un ancien commissaire de police a même prétendu poursuivre... Stéphane Hessel, grand résistant, co-rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et ambassadeur de France, ainsi que plusieurs dizaines d'autres militants ! Tous risqueraient jusqu'à 45.000 euros d'amende et trois ans de prison suivant la qualification des poursuites ...

Ces militants se sont dressés contre l'occupation et la colonisation de la Palestine par Israël, et contre l'impunité dont jouit l'État d'Israël qui viole ouvertement le droit international et les résolutions des Nations unies. Ils ont appelé au boycott, au désinvestissement et aux sanctions (BDS) contre cette politique. Certains d'entre eux appellent au boycott de tous les produits israéliens ; d'autres « ciblent » les seuls produits des colonies israéliennes ; d'autres encore choisissent des formes d'action différentes.

La CGT-INRA refuse que ces militants soient accusés et jugés pour « provocation publique à la discrimination » alors qu'au contraire ils la combattent et défendent le droit des peuples à l'autodétermination. La CGT-INRA (institut national de la recherche agronomique) exige donc la relaxe immédiate de ces militants.

Paris, 25 novembre 2010.

<http://www.collectifpaixjustepalestine.org/>